

Visite des laboratoires

ENGINEERING and SYSTEMS Sciences

Du 28/02/2022 au 03/03/2022

Henri HAPPY

<https://edengsys.univ-lille.fr>



Création site web de l'ED

<https://edengsys.univ-lille.fr>

<https://edengsys.univ-lille.fr/en/>

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with accessibility options (Accessibilité, Dyslexie, Contraste, Mode sombre), contact information (Contacts), and language selection (French, English, Spanish). The main header features the logo of ENGYSYS⁶³² Ecole Doctorale and the text "Ecole doctorale Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes EDENGSYS". Below the header is a horizontal menu with items: Accueil, Présentation, Avant le doctorat, Inscription via ADUM, Pendant le doctorat, Après le doctorat, Direction de thèses, and Calendrier, annuaires et soutenances. A search icon and a LinkedIn icon are also present. The main content area features a large banner image with a futuristic, glowing blue background, depicting wind turbines, a car, and a hand reaching towards a glowing point. Below the banner, the text "Bienvenue à l'Ecole Doctorale ENGYSYS-632" is displayed in a large, bold font. At the bottom, a small text block states: "Créée en septembre 2021, l'Ecole Doctorale ENGYSYS-632, qui couvre le secteur des sciences de l'ingénierie et des systèmes, est l'une".

Ordre du jour

Organisation de l'ED ENGSYS

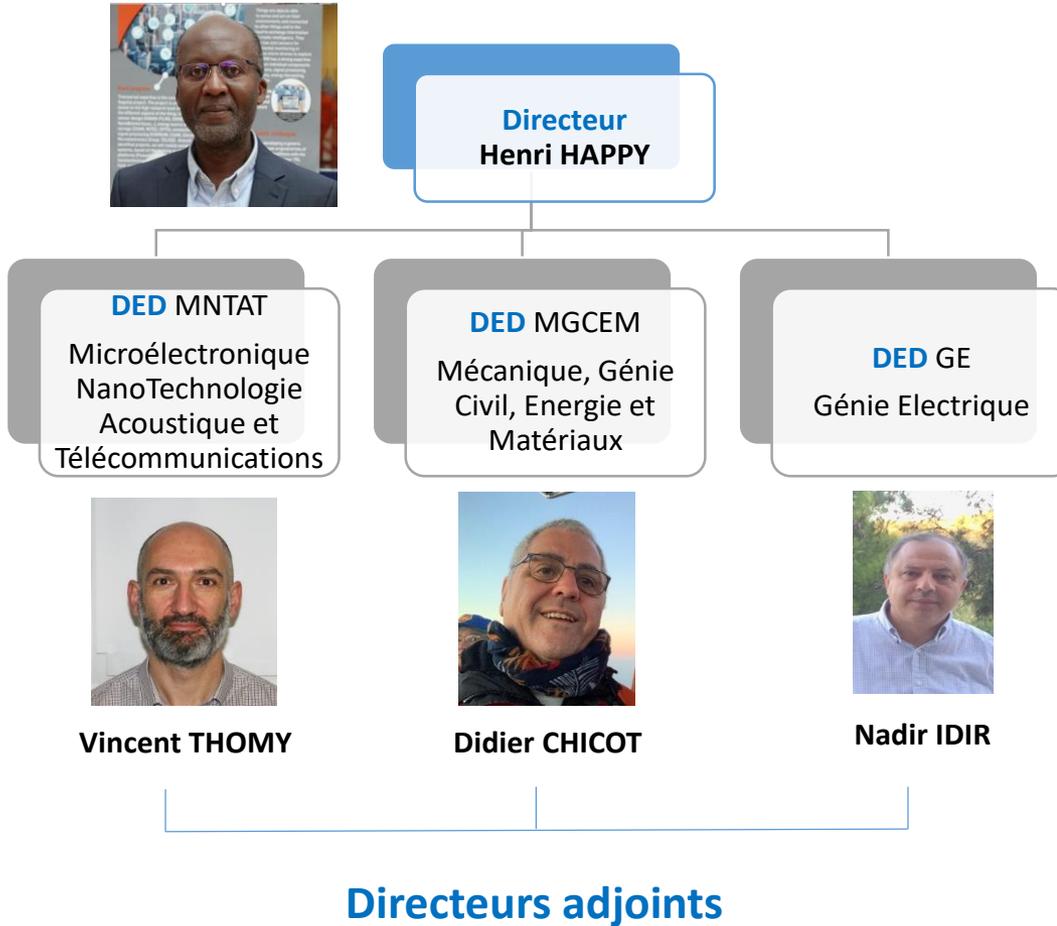
Bilan situation actuelle

Nouveau règlement intérieur

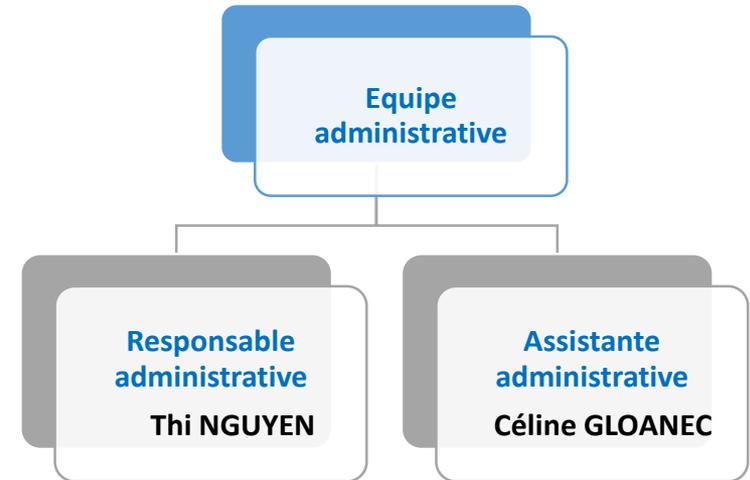
Questions - réponses

ED ENGSYS – Organisation

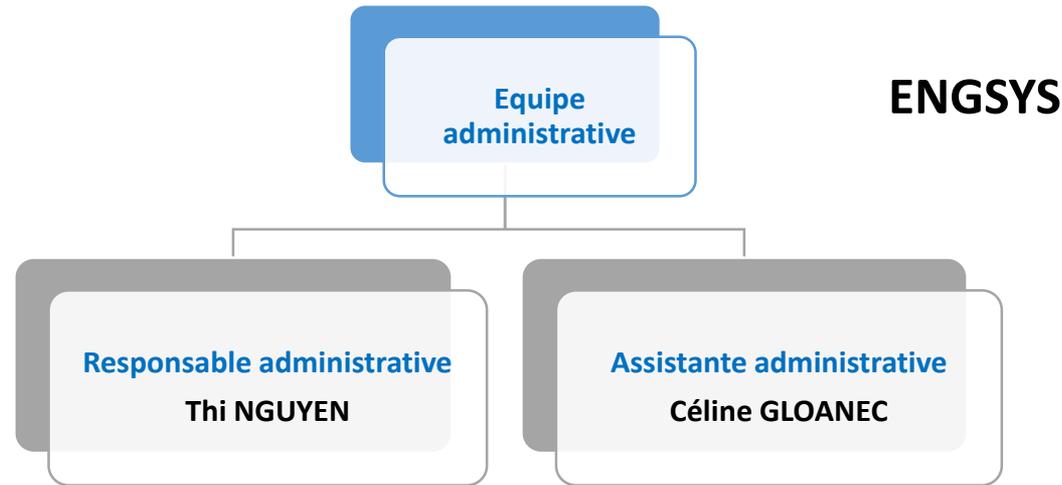
Conseil exécutif



Administration



Organisation administrative (depuis Janv 2022)

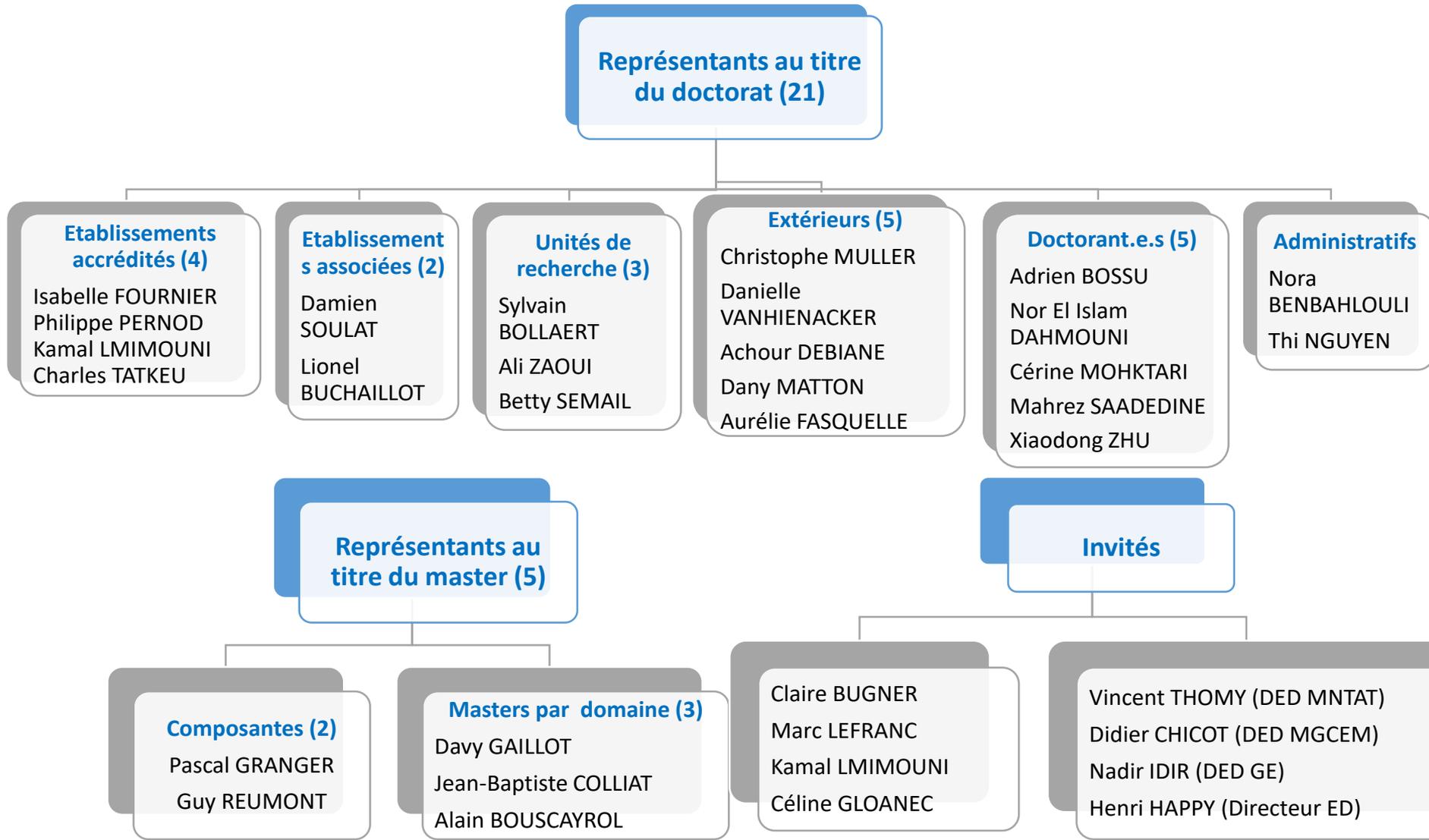


Soutenance de thèse (Tous les établissements)
Réponses aux enquêtes (SIREDO, Région, ...)
Campagne d'attribution contrats doctoraux
Gestion des crédits formation – Validation de crédits formation
Ré-inscription D2 et plus (Tous les établissements)
Fonctionnement ED (Budget)

...

Cotutelle (tous les établissements)
Inscriptions 1^{ère} Année (ULille et CLille)
Gestion des formations
Gestion mobilité des doctorants
Communication externe en anglais
Rédaction compte rendu de réunions
...

ED ENGSYS – Membres du conseil Janvier 2022



Bilan 2021 – Inscrits à l'ED

Inscrits 2021-2022 par année et par établissements						
Année de thèse/établissement	D1	D2	D3	D4	D5 et plus	
ULille	41	63	56	35	4	199
Centrale	18	22	17	8	1	66
UGE	3	1				4
IMT	4	11	5	2		22
	66	97	78	45	5	291

Abandon: 1 (D5)

Inscrits 2021-2022 par année et par domaine						
Année de thèse	D1	D2	D3	D4	D5 et plus	
GE	5	9	9	6		29
MNTAT	28	40	36	19	2	125
MGCEM	33	48	33	20	3	137
	66	97	78	45	5	291

Total co-tutelles inscrits - 30

Total doctorants CIFRE inscrits - 38

ED ENGSYS: Potentiel encadrement: 181 HDR (Jan. 2022)

Domaines scientifiques	Unités de recherche
MGCEM (76) Didier CHICOT	CERI EE, MP, SN (6) LAMCUBE (22) LMFL (7) LGCGE (17) UML (13) GEMTEX (11) (1)
MNTAT (89) Vincent THOMY	COSYS (4) IEMN (78) Autres 6 GEMTEX (11) (1)
GE (16) Nadir IDIR	L2EP (16)

Nouveau Règlement intérieur

Base: règlement intérieur de l'ex ED SPI-072

Nouvelle accréditation:

Redéfinition de la gouvernance

Prise en compte de l'articulation master-doctorat

Possibilité offerte de diriger ou co-diriger pour des non HDR

Précisions sur les critères de recrutement

Politique de financement des thèses

Procédure de soutenance de thèse

Règlement intérieur – Art. 6: Direction et co-direction de thèse

Art. 6.1 Autorisation de direction de thèse par un ou une titulaire d'un doctorat .

L'École Doctorale peut autoriser à titre exceptionnel la direction d'une thèse par un ou une titulaire d'un doctorat mais non titulaire de l'HDR. **Cette autorisation de direction de thèse est valable pour une seule direction de thèse dans un contexte particulier (lauréat ou lauréate d'un financement national ou international sélectif (ANR JCJC, ERC, projet européen, chaire...)) et ne concerne pas les contrats doctoraux d'établissement.** Une demande de codirection sans HDR pour une thèse en cotutelle pourra être accordée à condition de pouvoir justifier l'obtention de l'HDR pendant la première année de thèse.

Le seuil de direction est par conséquent fixé à 100%.

Règlement intérieur – Art. 6 Direction et co-direction de thèse

Art. 6.1 Autorisation de codirection de thèse par un ou une titulaire d'un doctorat .

L'ED peut autoriser la codirection d'une thèse par un ou une titulaire d'un doctorat mais non titulaire de l'HDR. Cette autorisation est valable pour une seule codirection de thèse et s'inscrit dans un projet de soutenance d'HDR à court terme (dans les deux prochaines années). Un docteur ou une docteure non HDR pourra ainsi codiriger au maximum 1 doctorant ou une doctorante à un instant donné. Cette autorisation de codirection peut être obtenue par un membre permanent d'un laboratoire ou un membre d'une entreprise qui accueille le doctorant ou la doctorante via une convention CIFRE ou un autre financement industriel.

Une demande de codirection sans HDR pour une thèse en cotutelle devra prévoir l'obtention de l'HDR pendant la première année de thèse.

Le seuil de codirection sans HDR est par conséquent fixé à 50%.

Art. 4.1 Critères de recrutement des doctorants

Tout candidat et toute candidate à la préparation d'un doctorat doit démontrer l'excellence de son cursus académique antérieur et une aptitude à la recherche. Il ou elle doit avoir au moins validé tous les modules (ou blocs de connaissances et de compétences) M1 et M2 en première session et doit être bien classé au sein de sa promotion.

Lorsqu'un candidat ou une candidate à la préparation du doctorat ne dispose pas d'un diplôme de master ou conférant un grade de master au sens du protocole de Bologne, une validation d'études sera engagée (un dossier de candidature sera exigé). Le ou la DED étudiera le dossier du candidat ou de la candidate et donnera un avis. Le ou la DED pourra solliciter l'avis du bureau du domaine ou du comité exécutif si nécessaire.

Art. 4.5 Politique de financement des thèses

L'ED ENGSYS-632 applique une politique très stricte en matière de financement des thèses. Ainsi, aucune autorisation d'inscription ne sera accordée à un candidat ou à une candidate à la préparation d'un doctorat sans l'attestation d'un financement garanti en montant et en durée.

...

Pour les doctorants ou doctorantes internationaux, l'ED ENGSYS-632 veillera à ce que le financement soit au minimum égal au **SMIC net**. Si le-la candidat-e au doctorat dispose d'une bourse de son gouvernement pour préparer son doctorat en France qui est inférieure au seuil imposé, il sera demandé au directeur ou à la directrice de thèse d'apporter un complément pour atteindre ce seuil (par exemple complément sur contrat, sur ressources propres du laboratoire...). Les sources de complément devront être attestées et confirmées par le directeur ou la directrice de l'unité de recherche (attestation du gestionnaire des fonds contresignée par le directeur ou la directrice de laboratoire).

Règlement intérieur – Composition du jury

Art. 7 Composition du jury et qualité des rapporteurs

La composition d'un jury de thèse de doctorat doit impérativement respecter les dispositions prévues par l'arrêté du 25 Mai 2016 (articles 18 et 19) et les règles de l'ED:

- Le jury doit comporter de 4 à 8 membres.
- Au moins 50% de membres extérieurs aux établissements co-accrédités, à l'ED ENGSYS-632 et au projet doctoral dont les rapporteurs.
- Les rapporteurs ou rapporteuses sont extérieurs aux établissements co-accrédités à l'ED ENGSYS-632 et au projet doctoral. Ils ou elles n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant ou de la doctorante et de l'équipe encadrante pendant la durée de la thèse.
- Les rapporteurs ou rapporteuses doivent impérativement être HDR ou titulaire de la thèse d'état. Attention aux titres et grades des rapporteurs étrangers et rapporteuses étrangères susceptibles de participer au jury.

Questions - Réponses